

La quatrième partie de cette monographie de la table de Claude, dans l'édition municipale in-folio, se compose des textes, c'est-à-dire du discours de Claude tel qu'il existe dans Tacite, accompagné d'une traduction en français ; du discours de l'empereur, tel que le donne la table de bronze, et d'une version française ; enfin, des notes de tous les commentateurs sur l'un et l'autre de ces documents. Les six grandes planches gravées terminent le volume. Cette quatrième partie ne pouvait paraître dans la *Revue du Lyonnais*.

La table de Claude n'est point une page de l'histoire de Lugdunum ; elle n'appartient pas exclusivement aux annales de cette partie considérable de la France, qu'on appelait autrefois la Gaule-Chevelue : c'est un monument d'un intérêt général, et dont toutes les nations civilisées doivent revendiquer l'étude. Ainsi, ce n'est point une simple question de localité qui est traitée par cette monographie ; nous avons conçu ce sujet dans un esprit plus large, et nous nous sommes proposé, en nous en occupant, non seulement d'entourer de quelque illustration le premier âge de la ville de Lyon, mais encore de concourir aux progrès de l'archéologie et de résoudre quelques problèmes qui se rattachent à l'étude de l'administration des Gaules sous les Romains. (1)

J.-B. MONFALCON.

(1) La table de Claude a été publiée, pour la première fois, par JUSTE-LIPSE, dans son édition avec commentaires de Tacite (*Anvers, Plantin, 1574, in-8°*). Cette édition a été fréquemment réimprimée ; la plus estimée est celle d'Anvers, *ex officina Plantiniana, 1607, in-folio*. Depuis Juste-Lipse, toutes les éditions de Tacite de quelque valeur ont reproduit la table de Claude, qui est devenue, à toujours, une partie intégrante du commentaire. Je me bornerai à faire mention de celles qu'ont publiées Gronovius, Oberlin, Brotier, Burnouf, Valpy et Lemaire. Rarement cette table est accompagnée de notes ; on ne peut guères citer, sous ce rapport, que les éditions de Juste-Lipse, de Brotier, d'Ernesti, et de la Bibliothèque latine.

Les historiens de Lyon ne pouvaient l'omettre. Dans ses Mémoires de l'histoire de Lyon, PARADIN la donne deux fois, d'abord intercalée dans le texte, et bizarrement amalgamée avec les paroles de Tacite, sous ce titre : La teneur de la remontrance de l'empereur susdict (Claude), contenue en deux grandes tables d'airain, estant en l'hotel de la ville de Lyon, et tirée de terre